

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

**MISE EN OEUVRE D' ACTIONS 2018
DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE GERPLAN**

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour la mise en œuvre de 4 opérations représentant un montant global de subventions de 24 462 €.

Ces projets concernent :

- la réalisation d'une amélioration pastorale à MUNSTER (8 280 €),
- la création d'une haie vive à l'école élémentaire Mine les prés fleuris à ENSISHEIM (680 €),
- la restauration d'un muret de pierres sèches à VIEUX-THANN (4 232 €),
- la restauration d'un muret de pierres sèches à THANN (11 270 €).

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour la mise en œuvre de 4 opérations inscrites dans les programmes 2018 des Communautés de Communes de la Vallée de Munster, de Centre Haut-Rhin et de Thann-Cernay, qui ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 26 janvier 2018.

GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, la commune de MUNSTER sollicite une subvention départementale d'un montant de 8 280 € pour réaliser une amélioration pastorale au lieu-dit Narrenstein-Ebene. La surface à rouvrir est de 1,7 ha.

Les objectifs sont de réhabiliter un secteur pastoral en déprise agricole qui a été abandonné après-guerre et d'améliorer l'autonomie fourragère de l'exploitation agricole, gestionnaire de la parcelle, pour l'alimentation de ses bovins.

GERPLAN de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de Centre Haut-Rhin, la commune d'ENSISHEIM sollicite une subvention départementale d'un montant de 680 € pour réaliser une haie vive à l'école élémentaire *Mine les prés fleuris*, située à l'entrée ouest de la Ville. L'objectif principal est d'améliorer la qualité et l'insertion paysagère du site.

GERPLAN de la Communauté de Communes de Thann-Cernay

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de Thann-Cernay :

- la commune de VIEUX-THANN restaure un imposant muret en pierres sèches le long d'un sentier de randonnée, afin notamment de sécuriser son assise et d'en préserver l'aspect paysager et patrimonial. Elle sollicite une subvention départementale de 4 232 € pour la réalisation de la 11^e tranche.
- la Ville de THANN souhaite restaurer un muret en pierres sèches en périmètre viticole AOC du Rangen, le long d'un sentier de randonnée. Ce muret, très abimé par l'érosion, entraîne l'affaissement du chemin. Elle sollicite à ce titre une subvention départementale d'un montant de 11 270 €.

Au regard des éléments précédents, il est proposé à la Commission Permanente, dans le cadre de la démarche GERPLAN, d'accorder une subvention d'un montant total de 24 462 €, prélevé sur le programme C251, aux porteurs des 4 opérations présentées dans le tableau joint au présent rapport et à la délibération.

Les subventions correspondantes feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT